

**PROCÈS-VERBAL BUREAU FÉDÉRAL
FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL
Le 18 février 2025
en téléconférence**

Membres ayant participé à la réunion : Aurélie BACELON, Christelle BONAVITA, Julie FOUACE, Damien GUIONIE, Flavien HASSLAUER, Baptiste IZOULET, Didier SEMINET.

Membres invités : Vincent BIDAUT, Ludovic MEILLIER, Sylvain PONGE.

À 20h05, il est constaté la présence de 7 membres, le Bureau fédéral peut valablement délibérer.

I. Ouverture, Actualités

Le président souhaite la bienvenue aux membres de Bureau fédéral et félicite le président de la CFA pour la sortie du magazine de la CFA "Côté Marbre".

II. Commissions

CFS

Le Bureau fédéral désigne Mme Agnès MASSON-SIBUT comme membre de la Commission fédérale sportive sur proposition de son président, M. Sylvain PONGE, après vote à bulletin secret via l'application Balotilo :

Résultat des votes :

Nombres de voix favorables :

6/7 Mme Agnès MASSON-SIBUT

Bulletins blancs : 0

Le Bureau fédéral lance l'appel à candidatures pour l'organisation de l'Open de France mixte slowpitch de Softball 2025 qui se déroulera les 5 et 6 juillet 2025 et de l'Open de France féminin de Baseball qui se déroulera les 4 et 5 octobre 2025.

La date limite de candidature est fixée au 21 mars 2025.

Le Bureau fédéral lance l'appel à candidatures pour l'organisation de l'Open de France de Baseball 2026 qui se déroulera les 24 et 25 janvier 2026 ou les 30 janvier et 1er février 2026.

La date limite de candidature est fixée au 31 mai 2025.

Le Bureau fédéral valide la candidature du club 092020 BASEBALL CLUB DES HAUTS DE SEINE "WILDCATS" pour l'organisation de la 1ere journée de la SuperLeague féminine de Softball.

CFSS

Le Bureau fédéral désigne les personnes suivantes comme membres de la Commission fédérale scorage et statistiques sur proposition de sa présidente, Mme Soazik KLEIN, après vote à bulletin secret via l'application Balotilo :

- Mme Julie COUTON-DOUBLET
- Mme Aurélie HANSCH
- Mme Marie LAPORTE
- M. Jean-Noé MANHES
- M. Mathieu PENNE
- Mme Stéphanie RAULET
- M. Antoine SAINT-GIRONS

Résultat des votes :

Nombres de voix favorables :

7/7 M. Antoine SAINT-GIRONS
7/7 M. Jean-Noé MANHES
7/7 M. Mathieu PENNE
7/7 Mme Aurélie HANSCH
7/7 Mme Julie COUTON-DOUBLET
7/7 Mme Marie LAPORTE
7/7 Mme Stéphanie RAULET

Bulletins blancs : 0

Le Bureau fédéral valide par ailleurs le procès-verbal 2025-01 de la CFSS.

CFSC

Le Bureau fédéral désigne les personnes suivantes comme membres de la Commission fédérale sport et citoyenneté sur proposition de son président, M. Baptiste IZOULET, après vote à bulletin secret via l'application Balotilo :

- Charline GARTNER
- Fouzia SAIDI
- Marie-Christine BINOT
- Marc WILLIAMSON
- David SENECAI
- Aurélie BACELON
- Jean-Marie BOULAY
- Nadège SINOQUET
- Jéromine FERRE
- Gaëtan ALIBERT

Résultat des votes :

Nombres de voix favorables :

7/7 Aurélie BACELON
7/7 Charline GARTNER
7/7 David SENECAI
7/7 Fouzia SAIDI
7/7 Gaëtan ALIBERT
7/7 Jéromine FERRE
7/7 Jean-Marie BOULAY
7/7 Marc WILLIAMSON
7/7 Marie-Christine BINOT
7/7 Nadège SINOQUET

Bulletins blancs : 0

CFJR

Le Bureau fédéral demande à la CFJR de modifier le règlement financier fédéral en reprenant les modifications actées en séance sur les engagements de dépenses, aux fins de présentation au prochain Comité directeur et vote par l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2025.

III. Appel du club 006024 - CONTES COBRAS BASEBALL SOFTBALL CLUB

Le Bureau fédéral, après avoir pris connaissance de l'avis de la Commission fédérale juridique et réglementation, retient que l'appel formulé était irrecevable sur la forme en l'absence de référence à une disposition réglementaire dont la violation aurait été invoquée et, qu'en tout état de cause, la CFA a fait une juste application des dispositions réglementaires applicables au cas d'espèce.

Le Bureau fédéral décide, en conséquence, de confirmer la décision de la CFA du 24 janvier 2025, sanctionnant le club de Contes d'une pénalité financière de 1 500 euros pour non mise à disposition d'un arbitre pour la Division 1 masculine Softball 2025 conformément à l'article 245 des règlements généraux, et propose au club de mettre en place un échéancier de paiement pour régler cette amende.

IV. Demande du club 075003 - PARIS UNIVERSITÉ CLUB

Le Bureau fédéral décide de réformer la décision de la CFA notifiée dans son PV n° 01/2025 du 24 janvier 2025 sanctionnant le club du PUC d'une pénalité financière de 1 500 euros pour non-présentation d'un arbitre pour la saison 2025 au titre de la Division 2 Baseball, considérant que le club a finalement présenté un arbitre AF2B (validé par la CFA) le 28 janvier 2025 soit avec 20 jours de retard.

Par conséquent, le Bureau fédéral considère qu'il convient d'appliquer la pénalité financière de 50 euros par jour de retard prévue en cas de retard de transmission d'un formulaire d'engagement d'un arbitre, conformément à l'article 12 du règlement particulier de Division 2 Baseball, soit une pénalité financière d'un montant total de 1 000 euros pour 20 jours de retard.

V. Vie fédérale

Affiliation

Le Bureau fédéral valide l'affiliation provisoire sous le numéro 077023 du club Buffaloes Baseball Softball Club, sis 23 rue du Geai des Chênes 77127 Lieusaint et présidé par Mme Adeline HANROT.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h00. De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire général.

Didier SEMINET
Président

Damien GUIONIE
Secrétaire général